



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de l'éducation

Question au Gouvernement n° 646

Texte de la question

## STAGES DE REMISE À NIVEAU POUR LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ

M. le président. La parole est à M. Georges Mothron, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.  
M. Georges Mothron. Monsieur le ministre de l'éducation nationale, durant les vacances de printemps, près de 85 000 élèves en difficulté des classes de CM1 et de CM2 ont bénéficié des stages gratuits que vous avez mis en place pour les aider à surmonter leur retard scolaire. Il s'agit d'un véritable progrès social, dont nul ne saurait contester l'opportunité à l'heure où toutes les études montrent que 15 % des élèves entrent au collège avec des lacunes graves dans la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul. On ne peut donc que regretter l'aveuglement idéologique dont ont fait preuve les communes qui se sont opposées à la mise en oeuvre de ce dispositif au mois d'avril, ainsi que la position de la mairie de Paris, qui a décidé de suspendre à titre conservatoire, à partir de la rentrée prochaine, la convention autorisant la mise à disposition des locaux des écoles primaires pour permettre le déroulement de ces stages. Il y a là une rupture d'égalité au détriment des enfants les plus en difficulté, dans des secteurs que ni leurs parents *ni a fortiori* eux-mêmes n'ont choisis. Monsieur le ministre, pouvez-vous rappeler à la représentation nationale dans quel cadre s'inscrit la mise en oeuvre de ces stages ? Que comptez-vous faire pour que tous les élèves qui en ont besoin puissent en bénéficier ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale. (*" Chatel ! Chatel ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*) Mes chers collègues, croyez-vous faire honneur à l'Assemblée nationale en donnant un tel spectacle ? (*" Oui ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*) Compte tenu des responsabilités qui nous incombent, je vous appelle à plus de retenue !

Allez-y, monsieur le ministre.

M. Xavier Darcos, *ministre de l'éducation nationale*. Monsieur le député, ce que je vais dire, Luc Chatel aurait pu le dire à ma place, il est vrai. (*" Ah ! " sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*) Les stages de remédiation pour les élèves de CM1 et CM2 ont rencontré un tel succès, qu'on pourrait envisager d'en faire une session de rattrapage pour que les socialistes trouvent de nouvelles idées ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Elle profiterait en particulier au maire de Paris, qui considère qu'il est juste socialement de nous empêcher d'offrir gratuitement...

M. Patrick Bloche. Qui paie ?

M. le ministre de l'éducation nationale. ...aux élèves qui en ont besoin ce que les familles plus aisées trouvent dans des officines. C'est sans doute ce que l'on appelle le libéralo-socialisme ! (*Applaudissements et huées sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.*)

M. Yves Durand. Votre propos est scandaleux !

M. le ministre de l'éducation nationale. Je suis quant à moi un vrai libéral. Pour autant, je considère qu'il incombe à l'État de donner plus à ceux qui ont moins. Ce n'est pas un slogan, mais un principe directeur de la politique éducative que nous conduisons sous l'autorité du Premier ministre. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Voilà pourquoi, à la rentrée prochaine, tous les élèves en difficulté dans le premier degré recevront deux heures de soutien de leurs propres enseignants pour pouvoir progresser. Voilà pourquoi, dans le cadre de la semaine réorganisée de quatre jours - ou quatre jours et demi pour ceux qui veulent travailler le mercredi matin - des stages d'accompagnement éducatif seront organisés en fin de journée pour ceux qui le souhaitent. Voilà pourquoi, encore, nous avons fait, devant trop de documents pédagogiques illisibles, des programmes lisibles par tous pour que la nation se ressaisisse des objectifs de son école. Voilà pourquoi, enfin, nous proposons, comme vous venez de le rappeler, monsieur Mothron, des stages pendant les vacances pour les élèves qui ont des difficultés.

Je ne saurais comprendre que le maire de Paris renonce à le faire. D'autant que, contrairement à quelques mairies socialistes, les familles approuvent massivement ce dispositif : 85 000 élèves en ont bénéficié pendant la première semaine des vacances de Pâques sans que quiconque s'en soit plaint. Mieux, les lycéens eux-mêmes, après avoir beaucoup manifesté, nous ont demandé d'organiser dans 200 lycées, à la fin du mois d'août, des stages pour les aider à mieux préparer leur année scolaire. Oui, nous sommes fiers de ce que nous faisons, car nous sommes le Gouvernement qui a donné plus à l'école pour ceux qui avaient moins !

*(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Nouveau Centre.)*

## Données clés

**Auteur :** [M. Georges Mothron](#)

**Circonscription :** Val-d'Oise (5<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 646

**Rubrique :** Enseignement

**Ministère interrogé :** Éducation nationale

**Ministère attributaire :** Éducation nationale

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 juin 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 25 juin 2008